

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-239 du 28 décembre 2010 portant nomination au comité d'orientation pédiatrique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : ETSM1031150S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-53 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2006-18 du 20 janvier 2006 modifiée portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un comité d'orientation pédiatrique,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du comité d'orientation pédiatrique les personnalités dont les noms suivent :

M. AIACHE (Jean-Marc).  
M. ALT (Roger).  
M. ARMENGAUD (Didier).  
Mme AUTRET-LECA (Élisabeth).  
M. AUVIN (Stéphane).  
Mme BAVOUX (Clarisse).  
M. BELEGAUD (Jacques).  
M. BERNARD (Jean-Louis).  
Mme BRION (Françoise).  
Mme CHARLETY (Dominique).  
Mme CHIPAUX (Mathilde).  
M. COHEN (Robert).  
Mme GAYOT (Anne).  
M. JACQUOT (Christian).  
Mme JACQZ-AIGRAIN (Évelyne).  
M. KASSAI KOUPAI (Behrouz).  
Mme LE ROUX (Évelyne).  
Mme LORME (Catherine).  
M. MAHE (Emmanuel).  
Mme PARET (Stéphanie).  
M. POINT (Georges).  
M. PONS (Gérard).  
M. SEBBAN (Sydney).  
Mme TARRAL (Éliane).  
Mme VERGELY (Catherine).  
M. VITTECOQ (Daniel).  
M. WOLLNER (Alain).

#### Article 2

M. AUVIN (Stéphane) est nommé président du comité d'orientation pédiatrique.

#### Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT